



# COMPTE RENDU

## Comité piétons-vélos

### du 16-11-2021 à 18h30

#### 1. Comité piétons-vélos

##### 1. Retour sur les derniers CPV

Pas de remarques

##### 2. Aménagement avenue Legault entre la rue des Romain et le bd Pasteur

**Proposition 1 :** Maintien d'un double sens de circulations avec suppressions des stationnements

Avantages :

- Sécurisation entrée Maison des associations conservation du double sens
- Message passé fort en supprimant les stationnements sur la place de la voiture en ville

Inconvénients :

- Suppression des stationnements
- Pas de continuité avec l'av Legault Ouest

**Proposition 2 :** Création d'un sens unique avec préservation des stationnements

Avantages :

- Sécurisation entrée MdA continuité avec section Ouest
- Stationnements servant de « chicanes »

Inconvénients :

- Sens unique à mettre en place (consultation des riverains nécessaires)

**Avis du comité piétons vélo à l'unanimité la proposition n°2 est privilégiée**

Une concertation a été organisée mi-janvier avec les riverains. Nous avons demandé une étude complémentaire au service voirie afin de préserver le trottoir côté sud de l'avenue. Une décision sera prise par le bureau le retour des services.

##### 3. Présentation du REV ligne Rennes – Ker Lann

Pas de remarques (voir dossier annexe)

##### 4. Rubrique de communication le saviez-vous

Une rubrique récurrente comité piétons vélos vient d'être créée dans le Bruz Mag, elle abordera les thématiques autour de la sécurité des modes de déplacement doux. Elle sera pilotée par Gaëlle Pierre assistée de Romain Gaillard et de Morgane Gorria,

##### 5. Projets 2022

#### Participants :

B. DELAUNAY, Conseiller municipal délégué Infrastructures et réseaux

JM. LAFOND, Conseiller municipal délégué, Tranquillité publique

P. ROULE, Conseiller Municipal

Bertrand LE BIHANNIC  
Directeur du service Infrastructures et espace public



Priorité 1 : Travail autour de l'accessibilité via les bancs publics

Une première phase consistera à consulter les Bruzois, deux dates sont prévues, le 25 mars au marché et le samedi 26 en matinée devant la mairie.

Priorité 2 : Création d'un travail de recensement des lignes vélos existantes intra Bruz (en lien avec le REV) dans le principe du travail réalisé en 2011.

Un travail d'objectifs sera à réaliser : liaisons, cartes d'accès avec le temps de parcours, jalonnement...

